



Convention de location réservation des salles communales

COMMUNE

HORS COMMUNE

ASSOCIATIONS

PARTICULIERS

ENTREPRISES

IDENTITE (à remplir par le demandeur)

Organisme (entreprises ou associations)

Nom et prénom du demandeur ou représentant

Qualité

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Mail

SALLE SOUHAITÉE

Foyer Rural n°1

Salle des Associations

Foyer Rural n°2

Grange de la Florinière

Théâtre Municipal + Foyer Rural n°1

OBJET DE LA DEMANDE DE LOCATION

Mariage

Exposition

Activités de loisirs

Repas

Ventes déballage

Vin d'honneur

Réunions - Formation

Thé dansant - Bal

Concours - Loto

Période souhaitée

Nombre de personnes

Heure

à

CONDITIONS D'UTILISATION

Le demandeur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, conformément au règlement qui lui a été communiqué.

TARIF

Le présent droit d'utilisation est accordé à

moyennant le règlement de la somme de

, sous réserve des nouveaux tarifs votés au 1^{er} octobre 2015.

Des arrhes d'un montant de

seront versées par chèque à la signature de la présente convention. Le solde,

soit sera intégralement réglé par chèque à la remise des clés.

CAUTION

Une caution sous forme de chèque sera déposée en garantie lors de la mise à disposition des locaux.

Foyer Rural n°1, Foyer Rural n°2 et Théâtre : 100 €. Grange de la Florinière : 300 €.

LE DEMANDEUR RESPONSABLE

Lu et approuvé

LE MAIRE ou son REPRESENTANT